

# Comités Technique Locaux des 30 juin et 11 juillet 2016 : « spécial Secteur Public Local » La direction scelle le SARcophage du réseau !

Toulouse, le 11 juillet 2016

La direction n'a pas réagi aux déclarations liminaires des organisations syndicales.  
Vous trouverez celle de la CGT sur notre site internet :  
<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1442>

**Sur les procès-verbaux**, la direction reste toujours la bouche en cœur sur les suites de nos demandes. C'est à se demander s'il n'y a que la CGT qui relit les PV ?

Néanmoins, **sur la trésorerie d'Aucamville**, la direction confirme la volonté de la mairie de récupérer les locaux actuels. Les négociations avec le promoteur privé censé héberger la trésorerie n'ont pas abouti. Le loyer ne serait même pas acceptable dans le centre-ville de Toulouse !

La direction a fait une nouvelle demande de recrutement d'**apprentis pour octobre 2016**. Il a fallu une fois de plus tirer les vers du nez de la direction pour l'apprendre !

La DRFiP 31 considère qu'il n'y aura pas de montée en puissance du **POLRE** avant début 2017, donc elle n'a pas demandé de crédits de vacataires supplémentaires pour cette nouvelle structure nationale. Elle utilisera sa réserve de crédits de vacataires, en cas de besoin !!

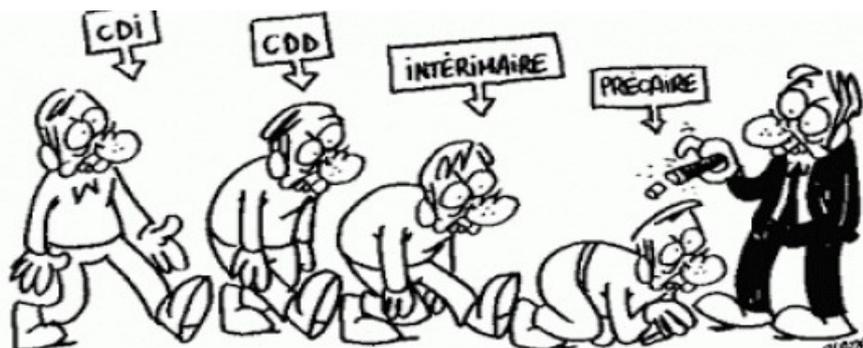
La CGT Finances Publiques 31 était intervenue en fin d'année 2015 pour demander la révision des plages horaires variables compte tenu du fort turnover sur l'ensemble du département. La direction confirme cette disposition pour la rue des Lois d'ici la fin de l'année.

**La CGT Finances Publiques appelle l'ensemble des personnels des sites à revoir ses horaires si besoin.**

## Mémo :

Le tableau ci-dessous récapitule les plages fixes et variables proposées aux services.

	Matin		Après-midi	
	Début	Fin	Début	Fin
Plages fixes	Entre 9 h 30 et 10 h 00	Entre 11 h 30 et 12 h 00	Entre 14 h 00 et 14 h 30	Entre 16 h 00 et 16 h 30
Plages variables	Entre 7 h 00 et 7 h 30	Entre 9 h 30 et 10 h 00	Entre 16 h 00 et 16 h 30	Entre 18 h 30 et 19 h 00



**Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne**

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>  
[cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr)

## Service d'appui au Réseau (SAR) : finalement mis en place le 1<sup>er</sup> septembre !

Dans ses documents préparatoires au CTL, la direction définit ainsi l'expérimentation du SAR : « *il consiste à exercer à distance, de manière temporaire, et en soutien pour le compte des comptables publics listés, les missions de recouvrement des produits locaux, de gestion de la réforme de l'intercommunalité, d'exercice de certains travaux liés à la dépense ainsi qu'à la gestion des EHPAD.* »

Le 30 juin, le directeur conditionnait sa mise en place aux arrivées de personnels de catégorie B sur le département. **Le 11 juillet (en deuxième lecture du CTL), surprise, la direction annonce la création du SAR au 1<sup>er</sup> septembre 2016.**

Comme nous l'avons soulevé lors du CTL spécial du 3 décembre 2012, les postes comptables sont en difficulté et ont besoin d'un renforcement technique et d'un soutien opérationnel. Bien que la direction partage ce constat, nous ne partageons pas sa solution complètement inadaptée aux attentes des personnels.

### **Le SAR ne sera qu'une mini équipe de renfort spécialisée.**

La direction voudrait commencer par la partie du recouvrement des produits locaux. Avec un taux départemental de recouvrement des produits locaux à plus de 97 %, nous avons manifesté notre étonnement devant l'empressement de la direction à démolir une mission très bien assurée.

À l'inverse de Bruno Bézard, Jacques Marzin regrette « l'âge d'or » de la comptabilité publique, **quand les comptables travaillaient tard le soir et le week-end avec l'application CLARA.**

Le directeur laisse entendre que les comptables travaillent, aujourd'hui, uniquement sur les plages d'ouverture de l'application Hélios. **Mais qui a créé Hélios ?!?**

Le 11 juillet, la direction envisage deux axes d'appui pour les missions :

- 1- travaux de masse (c'est peu probable, notamment pour les trésoreries du Comminges)
- 2- travaux plus complexes : c'est la piste choisie en dehors de l'intercommunalité trop complexe.

Pour son implantation, le 30 juin, la direction envisageait au départ le site de Saint-Gaudens, car seules les trésoreries du Comminges devaient bénéficier de son appui. Le 11 juillet, la direction indique qu'elle pensait même à la trésorerie de Grenade, déjà retenue pour l'appui spécifique dans le domaine des EPHAD, notamment pour la trésorerie de Bagnères-de-Luchon. *La CGT insiste : « Avec le transfert de la mission « hébergés », vous faites un transfert de mission qui sert à transférer la souffrance au travail ».*



Après la gare de Perpignan qui était le centre du monde, est-ce que Grenade va devenir le point névralgique de la Haute-Garonne ? **Au final, le SAR sera installé place Occitane,** rattaché à la division SPL.

Le SAR comprendra un encadrant et deux agents de catégorie B. Compte tenu de la technicité recherchée, la direction affectera des personnels à profil « Hélios » soit de la direction même, soit parmi les arrivées extérieures, soit des ALD.

Au départ, le SAR devait aider les trésoreries du Comminges. Au final, dès septembre il sera en appui de toutes les trésoreries du département en difficulté.

**Chaque comptable pourra choisir les missions qu'il voudra confier au SAR et déterminera ainsi la rédaction de la convention.** Les premières conventions devraient intervenir rapidement. Nous ne doutons pas qu'elles seront cherchées avec les dents.

La direction se dit prête à présenter les premières conventions aux représentants des personnels au CTL du 19 septembre.

## Le mot de Maître Capello

Suite à la publication du mouvement C, le directeur a dit que son intervention vis-à-vis de le DG pour le Comminges est « **déceptive** ».



**La CGT Finances Publiques a voté par deux fois contre cette nouvelle structure et porté les propositions suivantes :**

- l'arrêt des suppressions d'emploi et le comblement des emplois vacants ;
- un bilan détaillé des besoins des postes comptables ;
- le renforcement de la division SPL pour assurer un véritable soutien technique ;
- le renforcement opérationnel des postes comptables par l'affectation de l'équipe de renfort.

## LIGNES DIRECTRICES DE LA DGFIP

### Focus sur les lignes directrices de la DGFIP

**La mise en place du SAR n'est pas une lubie de la DRFiP 31 mais s'inscrit bien dans l'avenir qui nous est promis par la Direction Générale.**

**Ci-dessous, deux extraits des « lignes destructrices » :**

Avec le SAR, la DRFiP 31 confirme sa volonté de développer les affectations à profil sans tenir compte des règles de gestion.

#### Réflexion ou expérimentation en cours :

- télétravail et travail à distance
- postes à profil ou à avis

#### Réflexion ou expérimentation en cours :

- l'expérimentation « back office » / « front office » en secteur public local, une alternative dans certains cas aux solutions classiques de rapprochement de postes ?

### Dématérialisation :

S'appuyant sur la fiche technique sur la dématérialisation, « *la mise en œuvre de la dématérialisation intégrale nécessite naturellement une adaptation du travail des agents au sein du poste : d'un point de vue ergonomique d'abord avec le travail qui s'effectue sur double écran, mais également d'un point de vue organisationnel.* », la CGT exige à nouveau l'avis du CHSCT. Alors que Mme Raynaud de Brianson poursuit sa réflexion depuis le CHSCT du lundi 27 juin, M Marzin appuie notre demande en séance le jeudi 30 juin. **Il se dit favorable à l'examen de la dématérialisation au CHS-CT auquel il participera.** Il est prêt à expérimenter un écran format A4 portrait pour faciliter la lecture des pièces justificatives. Pour lui, il n'y a pas de « sujet tabou » y compris la question du nombre de clics incalculable :

**« il faut rompre avec la tendinite du clic » !!!**



La main sur le cœur, le directeur confirme qu'il « ne sacrifiera pas l'environnement de travail » dans l'exercice budgétaire...

Le directeur veut mettre en place une convention avec l'Agence Technique Départementale (ATD) pour définir les champs d'intervention de chacun. Autant il se satisfait de l'impulsion qu'apporte l'ATD pour la généralisation de la dématérialisation, autant il fustige le fait qu'elle s'accapare l'analyse financière.

## Intercommunalité :

Ce sujet sera abordé à la rentrée, lors du CTL du 19 septembre. Néanmoins, le directeur est attentif aux retours des ultimes délibérations au 15 juillet et reste vigilant à l'implantation des sièges des nouvelles intercommunalités et de leurs services financiers.

## CHORUS :

Lors du CTL du 11 juillet, la direction nous informe :

- 1- le BLOC 3 (Culture, DIRECCTE et DRJSCS) migre à Montpellier au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- 2- le BLOC 1 (Intérieur et Préfectures) arrive à Toulouse au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- 3- le BLOC 2 (DREAL et Agriculture) : la DREAL migre d'Albi vers Toulouse sans date précise. Cependant, la migration pourrait se faire au 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour un passage ensuite en service facturier au 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- 4- Passage en service facturier pour la justice pour avril 2018. Cela entraînera des transferts d'emplois de la Justice vers la DGFIP.



**Le samedi 9 juillet**, les militants de la CGT Finances Publiques se sont invités sur les marchés d'Aspet, Aurignac et l'Isle-en-Dodon. Ils ont proposé à la population une pétition pour « le maintien des services publics, leur renforcement et développement ».

**Après avoir remis, le 30 juin, les premières délibérations** d'Aspet, Aurignac, Boussan, Eoux, Esparron, Peyrissas et de la communauté des communes des Terres d'Aurignac contre les projets de fermeture des trésoreries d'Aurignac et Aspet, la CGT Finances Publiques 31 a remis, le **11 juillet, plus de 400 premières signatures de la pétition.**



### Vos représentants CGT Finances Publiques 31 à ce CTL :

Boris BEAUDOIN, Rachel TISNÉ BRISON, Marie-Christine LAINÉ,  
Séverine BOLOGNESI FOURCADE  
Experts : Caroline CERVOS et Henri CATHALA

